Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260630-26_06_15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GUÉHO Cyril, HUET Aurélien, JAN Émile, LE GUYADER Tifenn, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, Nicolas THOUZEAU, VIARD Emmanuelle, YART Stéphanie

Ont donné procuration :
KRYSTKIEWICZ Catherine donne pouvoir à RACAPÉ Isabelle
LE QUELLEC Jean-Charles donne pouvoir à LE GUYADER Tifenn

Étaient absents excusés :
GORIN Nicolas

Secrétaire de séance : Jean-Pierre FRANGEUL

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 24
Procurations	: 2
Votants	: 26

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24/06/2026
Date d'affichage : 24/06/2026

DELIBERATION 2026_06_15

CENTRE DE LOISIRS – ÉTÉ 2026 : CREATION DE POSTES NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Rapport de Brigitte Mellerin, adjointe en charge du scolaire, périscolaire et extrascolaire petite enfance, parentalité, services à la population

Afin de permettre le fonctionnement du centre de loisirs durant la période estivale, 06.07.2026 au 31.08.2026, le Conseil Municipal doit créer des postes non permanents tel que précisé ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260630-26_06_15-DE

Service	Fonction	Nbre de postes	Contrat	Durée du contrat	Quotité du temps de travail	Diplômes	Expérience
ALSH	Animateur	11	CEE	06.07.2026 au 31.08.2026	Tems complet	Diplômes en lien avec le poste	Débutant accepté
Restaurant scolaire	Agent polyvalent périscolaire	1	CDD (catégorie C)	06.07.2026 au 31.08.2026	Temps non complet – 15/35ème	Diplômes en lien avec le poste	Débutant accepté

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la proposition ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE la proposition du Maire présenté ci-dessus,

VALIDE la création des postes d'emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique principal de 1ere classe pour une durée hebdomadaire de travail à temps complet, à compter du 01 juillet 2026 pour une durée maximale de 12 mois,

MODIFIE en conséquence le tableau des emplois,

INSCRIT au budget les crédits correspondants,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision**.**

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre FRANGEUL

MAIRIE DE PIPRIAC
(Ille-et-Vilaine)